



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission d'étude

Concernant le préavis municipal no 09/ 2018

Madame La Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis 09/2018, composée de Messieurs Massard Sébastien, Vinay Jérôme, Schwaar Jean-Luc et Grossglauser Patricia présidente, s'est réunie le 24 avril 2018 au carnotzet d'Oron-le-Châtel en présence de Monsieur Daniel Sonnay municipal, que nous remercions pour les informations détaillées présentées.

Cette route communale d'une longueur de 680 mètres entre Bussigny-sur-Oron et Saint Martin qui chaque année est rafistolée à subir les ravages de cet hiver à tel point qu'à certains endroits minés par l'eau, présente des affaissements importants, car l'actuel système de drainage ne remplit plus sa fonction. Cette route est fréquentée autant par les agriculteurs, les riverains, les habitants des communes avoisinantes.

Dans le cadre de ce chantier, la municipalité a décidé d'utiliser les compétences du personnel du bureau technique pour l'établissement du dossier préalable ainsi que le suivi du chantier.

Ce tronçon de route étant communale, nous ne toucherons pas de subvention cantonale, et lors des travaux la route sera fermée.

Le coût de Fr : 228'000.00 pour la réfection de la route est issu d'offres rentrées.
Fr : 102'000.00 pour la réfection du collecteur d'eau claire, soit un total de Fr : 330'000.00

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame La Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 09/2018, tel que présenté.



Oron, le 30 avril 2018

Les membres de la commission :

Sébastien Massard

Jérôme Vinay

Jean-Luc Schwaar

Grossglauser Patricia

